

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 23 juin 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 17 juin 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :	31 représentants 46 voix
Nombre de membres présents :	14 représentants 14 voix
Nombre de membres présents ou représentés :	22 représentants 22 voix

Délibération n° BS-2025/32

Objet : Programme de sensibilisation et de discussion/mise au débat sur l'acceptabilité des ENR

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	BREYTON Stéphanie
	CHAVAND Christelle
	CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	DELPHIN Maurice
	ESCARON Dominique
	GUSMEROLI Stéphane
	MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
GUIGUE Gilbert	BOUZON Elodie
	DUPRAZ Fabien
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	POZO Jean-Christophe
BONNARDON Pierre	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
	MOLLIERE Denis
	PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix
BERANGER Nathalie	MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
	MONIN Michelle
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix
GERIN Anne à ESCARON Dominique	BOIX-NEVEU Arthur à POZO Jean-Christophe
	EGO Catherine à BREYTON Stéphanie
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	LAVAL Sylvain à GUSMEROLI Stéphane
WOLFF Corine à GUIGUE Gilbert	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix
BAABAA Jimmy à ESCARON Dominique	
HABFAST Claus à GUSMEROLI Stéphane	

Votants (en voix) : 22

Exprimés (en voix) : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Programme de sensibilisation et de discussion/mise au débat sur l'acceptabilité des ENR

CONTEXTE

Le Parc de Chartreuse est engagé dans une démarche «Territoire à énergie positive». A ce titre, il s'oriente vers un équilibre entre consommation du territoire et production d'énergie renouvelable à horizon 2050. La nouvelle Charte 2023-2038 identifie clairement les actions à mener pour accélérer la transition énergétique du territoire : développer les énergies renouvelables (en particulier le solaire sur bâtiments, la micro-hydraulique, les énergies citoyennes et le bois énergie) tout en assurant le respect et la protection des milieux naturels et des identités paysagères.

Le Parc naturel régional de Chartreuse peut jouer rôle essentiel pour accompagner les habitants dans la compréhension des enjeux liés aux différentes sources d'énergie renouvelable. Dans ce cadre, ce projet vise à ouvrir un espace de dialogue, de sensibilisation et de débat autour des énergies renouvelables, adapté à notre territoire et à ses spécificités.

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le projet prendra la forme d'un **cycle de trois soirées publiques** réparties sur l'année, dans différentes communes du territoire. Chaque soirée abordera une source d'énergie renouvelable ou une thématique transversale (acceptabilité, transition, choix collectifs...), et combinerà :

- Une **intervention d'un expert ou d'une experte** (scientifique, technique, institutionnelle) pour poser les bases du sujet.
- Un **temps de débat participatif**, animé par un médiateur ou facilitateur, permettant d'échanger sur les enjeux locaux.
- Un **apport culturel ou artistique** pour susciter l'intérêt du grand public et ouvrir d'autres regards : projection d'un court métrage, lecture musicale, exposition photo ou création artistique en lien avec l'énergie.

PLAN DE FINANCEMENT (maîtrise d'ouvrage PNRC)

Dépenses en € TTC		Recettes		
Organisation de 3 soirées débat : prestations de médiation culturelles	5 000 €	Région Auvergne	2 000 €	40 %
		Rhône Alpes	Conseil Départemental de la Savoie	3 000 € 60 %
TOTAL	5 000 €	TOTAL	5 000 €	100%

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **D'approuver le projet et son plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à solliciter les subventions correspondantes,**
- **D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 23 juin 2025,
 Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 25 JUIN 2025

